

Agora

L'Agora est une assemblée consultative, constituée le 2 décembre 2020 pour apporter analyses et conseils aux élus municipaux et les accompagner dans la mise en œuvre des politiques publiques communales.

La municipalité associe aux projets entrepris par la ville des experts qualifiés et reconnus dans leur domaine. Ces derniers composent l'Agora. Ses 35 membres sont répartis de manière égale en 5 collèges :

société,
écologie et développement durable,
économie,
attractivité
spiritualités.

Leur désignation au titre d'un collège est décidée par le Conseil Municipal, sur proposition du Maire, et pour un mandat de 3 ans renouvelable.



**VILLE DE MONTEREAU-
FAULT-YONNE**
54 rue Jean Jaurès
77130 - Montereau-Fault-Yonne